

CONFÉRENCES WASTE MEETINGS 2025

»» BULLETIN D'INSCRIPTION



Mardi 25 & Mercredi 26 novembre 2025 – LYON – Double Mixte - France

Bulletin à retourner :

Par courrier

advanced business events – M. DAHBI
WASTE MEETINGS 2025
10 rue de la Rochefoucauld – CS50300
92513 Boulogne Billancourt Cedex

Par mail

ODahbi@advbe.com

Contactez-nous

M. DAHBI, Directeur
+33 (0)1 41 86 49 37

Participant (un bulletin par personne)

OMme OMlle OM. Prénom : • Nom :
• Société : • Fonction :
• Adresse :
• Code postal : • Ville : • Pays :
• Tél. direct : • Fax :
• E-mail : • Effectif :

Formules Conférences

Je m'inscris à **1 journée (déjeuner inclus)** : **300 € HT (360 € TTC) / pers.***

Je m'inscris aux **2 journées (déjeuners inclus)** : **450 € HT (540 € TTC) / pers.***

**montant forfaitaire*

Sélectionnez votre présence sur place :

	Mardi 25 novembre 2025	Mercredi 26 novembre 2025
Matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déjeuner(s) (option 1 ou 2 journées)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Après-midi (+Cocktail le 25/11/2025)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Facturation (si adresse différente du Participant)

• Société :
 Mme M. Prénom : • Nom :
• Fonction :
• Adresse :
• Code postal : • Ville : • Pays :
• Tél. direct : • E-mail :
• N° SIRET : • N°TVA :

Règlement :

(A joindre au bulletin d'inscription ou à réception de facture)

Par chèque : € TTC à l'ordre d'ABE

Par virement (en mentionnant le nom du participant)

Banque: BNP PARIBAS PARIS-CENTRE AFFAIRES - 8-10 avenue Ledru Rollin -
75012 Paris, France
IBAN : FR76 3000 4008 0107 2835 736 / Swift : BNPAFRPPXXX

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de ventes et de la [politique de confidentialité et de gestion des données personnelles.](#)

Date :

Signature + Cachet de l'entreprise :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent. 2. Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture. 3. Toute annulation doit être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute annulation reçue avant le 10 octobre 2025 donnera lieu à un remboursement intégral des frais d'inscription à l'exception d'une somme forfaitaire de 150 euros retenue pour les frais de dossier. Toute annulation reçue au-delà de cette date, donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription. Ces conditions sont également applicables à toute personne absente le jour de la convention et non remplacée. Le participant pourra se faire remplacer en informant au préalable l'équipe organisatrice par écrit. 4. Paiement à réception de facture : par chèque à l'ordre d'ADVANCED BUSINESS EVENTS ou par virement. L'accès aux conférences pourra être refusé si la facture n'est pas intégralement réglée. 5. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de modification à faire valoir auprès des organisateurs. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions pour d'autres manifestations. Cochez la case si vous ne souhaitez pas recevoir d'autres propositions commerciales.